

Professionnalisation des jurys de concours : le CDG44 passe son grand oral !

Professionnalisation des jurys de concours : le CDG44 passe son grand oral !

Lors du prochain concours de rédacteur principal de 2e classe, le Centre de Gestion de Loire-Atlantique va expérimenter la professionnalisation des jurys de concours.

12 membres de jurys dont 4 élus vont suivre un cursus de formation qui a eu lieu les 12 et 13 septembre prochain.

Il s'agit de mettre en place des actions de formation et outils destinés à :

- expliciter aux membres nouvellement recrutés (mais également aux jurys plus « aguerris ») les principes qui régissent les concours et les obligations du jury,
- sensibiliser le jury à des problématiques émergentes et aux enjeux les plus fondamentaux,
- préparer et accompagner les jurys à l'appréciation de la prestation orale des candidats.

En professionnalisant ses jurys, le CDG44 souhaite **favoriser une approche commune et partagée** des membres du jury garantissant ainsi le respect du principe d'égalité lors des entretiens de recrutement par voie de concours.

Démarche de modernisation de l'action publique

Depuis 2010 un vaste **mouvement de professionnalisation des concours** a été engagé dans la fonction publique d'État et, à un degré moindre, dans la fonction publique territoriale (modification de la nature des épreuves permettant une meilleure prise en compte des acquis de l'expérience dans les épreuves d'entretien...). Cette tendance s'inscrit plus largement dans une **démarche de modernisation de l'action publique et de son mode de recrutement par voie de concours**.

leur efficacité et montré certaines limites. Il est primordial de penser de nouveaux outils pédagogiques permettant d'impliquer encore davantage le jury.

Dans ce contexte, la mise en oeuvre d'une action de professionnalisation des pratiques est identifiée comme un levier d'action déterminant pour la qualité du processus de sélection. Pour l'heure, le **périmètre de notre réflexion est circonscrit à l'épreuve orale**.

Les objectifs

La professionnalisation des jurys doit concourir à une meilleure appropriation des principes juridiques de fonctionnement d'un jury et des règles déontologiques propres à ce processus de sélection.

Elle poursuit plusieurs objectifs :

o **Prévenir les contentieux.**

o **Comprendre les enjeux** des concours et des examens (meilleure adéquation des profils recherchés, les différentes formes de discriminations, risques contentieux ...).

o **Acquérir la maîtrise** suffisante **du cadre déontologique et réglementaire** dans lequel s'inscrit tout concours.

o **Clarifier le positionnement et les attendus** de l'épreuve orale du concours considéré.

o **Identifier le rôle des jurys**, les **exigences attendues** (distinction du rôle et de la posture de l'élu, de la personnalité qualifiée et du fonctionnaire) et réaffirmer les compétences de chacun.

o **S'approprier les bonnes pratiques de la conduite d'entretien.**

Les moyens

Format et méthode : action en « présentiel » au CDG44, basée sur une pédagogie interactive, avec des apports conceptuels, méthodologiques et des mises en situation venant consolider l'approche méthodologique.

Durée : 2 jours.

Expérimentation et évaluation : le dispositif va être expérimenté au 2^{er} semestre 2019 par un 1^{er} groupe lors du concours de rédacteur principal de 2^e classe.

Dans le même temps, le processus de sélection des candidats aux concours et examens est devenu **une opération complexe**, fondée sur une succession de décisions collectives. Les autorités organisatrices de concours sont aujourd'hui davantage confrontées au **risque contentieux**.

À cet égard, la **garantie de neutralité et d'objectivité des procédures** est essentielle et l'égalité de traitement des candidats un principe incontournable.

Enfin, **les outils de cadrage proposés** aux intervenants, et plus particulièrement les réunions de préparation précédant la tenue des épreuves, **ont perdu progressivement de**

Isabelle CONTREMOULIN

Direction Développement Territorial et Relations aux Publics du Centre de Gestion de Loire-Atlantique

02 49 62 43 90

communication@cdg44.fr

Anne-Sophie JUDALET

Chargée de mission communication numérique

02 40 35 84 77